

De notre correspondante Françoise Sutour



*Gilles Bugnazet: Connecter enseignements généraux et professionnels devrait être positif pour les élèves
Photo Progrès /Françoise SUTOUR*

Grand'Grange : « Les apprentissages devraient être facilités »

De notre correspondante Françoise Sutour

Gilles Bugnazet : Connecter enseignements généraux et professionnels devrait être positif pour les élèves Photo Progrès /Françoise SUTOUR

Une rosalie pour l'Adapei, un kiosque pour l'Ermitage, un abri pour les vélos... les projets ne manquent pas au lycée professionnel La Grand'Grange.

« Ce fut une bonne rentrée pour toutes les filières même s'il reste quelques places en section bois et en technicien d'usinage », précise Gilles Bugnazet, directeur du lycée professionnel La Grand'Grange, qui a accueilli 179 élèves et étudiants. Rencontre.

Qu'implique l'application de la réforme dans l'organisation du lycée ?

« En lycée pro, elle concerne les élèves dès la seconde. C'est une nouvelle façon d'aborder l'enseignement. Les professeurs interviendront en duo, un professeur de maths ou de français et un professeur d'enseignement professionnel. Le travail en équipe sera renforcé. Enseignement général et professionnel sont intimement liés, ce que les élèves ne percevaient pas toujours. Ils ne voyaient pas le lien entre la rédaction d'un compte rendu sans faute d'orthographe et de grammaire, l'importance de l'expression orale, l'application des notions et des formules apprises en mathématiques et l'enseignement professionnel parce que les enseignements étaient déconnectés. Les apprentissages devraient être facilités. Il faudra certainement un temps d'adaptation mais la démarche est positive. Ceci dit, la réforme ne nous empêchera pas de reconduire notre semaine banalisée à la rentrée des vacances de la Toussaint avec, entre autres, un travail sur l'orientation et l'entretien d'embauche, point important pour nos élèves qui doivent suivre obligatoirement des stages. Ni de poursuivre nos projets, comme celui proposé par les élèves de maintenance de construire une rosalie adaptée au handicap et destinée à l'Adapei. »

Vous n'avez toujours pas de filles ?

« Si. Elles sont trois en 3^e prépa-pro et une en menuiserie, section qui ne manque pas de projets. »

Lesquels ?

« Ils sont 14 en BTS systèmes constructifs bois et habitat, formation complétée par la FCIL (Formation complémentaire d'initiative locale), méthodes et pratiques en construction durable, menée en partenariat avec deux autres lycées. Les étudiants de la FCIL se spécialisent davantage en isolation et ventilation et suivent leur formation sur le principe de l'alternance. Parmi les multiples projets je citerai celui des BTS auxquels l'Ermitage a demandé de construire un kiosque et celui des élèves de terminales qui vont construire un abri pour les vélos à l'intérieur du lycée. »

« Enseignement général et professionnel sont intimement liés »

Gilles Bugnazet, directeur du lycée professionnel La Grand'Grange



Un homme d'une quarantaine d'années s'est retranché à son domicile de Marlhès. En cause : un différend familial. Il menaçait de faire exploser l'habitation. Il a été interpellé par les forces de l'ordre. Photo Progrès/Rémy PERRIN

MARLHES Faits divers

Il se retranche dans un bâtiment et menace de le faire sauter

Sur fond de conflit avec sa femme et de batailles judiciaires, un homme de 47 ans s'est enfermé dans une salle des fêtes privée, lundi. Il n'est sorti qu'après de longues discussions avec son avocat et les forces de l'ordre.

Il est aux alentours de 17 h 30 dans la commune de Marlhès. Depuis huit heures, un homme est retranché dans un bâtiment voisin de la caserne des pompiers. Quand soudain, les négociations entamées depuis la matinée avec le Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (Psig) avec le concours de l'avocat de l'individu aboutissent. Sans trop de résistance, l'homme sort du bâtiment, est menotté par les forces de l'ordre, puis est

placé en garde à vue. Sous les yeux des membres de la famille, choqués par la scène inhabituelle mais soulagés par ailleurs de l'issue du drame.

Un conflit conjugal et des démêlés avec la justice

Car, toute la journée, la tension fut palpable dans la petite commune du Pilat alors qu'un important périmètre de sécurité avait été déployé pour ne pas gêner les opérations. Pompiers et gendarmes ont multiplié les allers-retours entre le poste de commandement installé dans le gymnase du village et le bâtiment situé à quelques centaines de mètres où l'homme était reclus.

« C'est une journée qui a été

très difficile avec beaucoup de tension et des inquiétudes, a réagi son avocat Maître Pi-barot à la fin de l'opération. Finalement, il est revenu à la raison et a compris que c'était la meilleure solution. »

Les riverains évacués

Dès le matin, l'homme menaçait de faire sauter le bâtiment, muni de combustible et de gaz. Une salle des fêtes privée dont il est propriétaire avec son épouse. Sur fond de conflit conjugal et de démêlés avec la justice, l'artisan aurait peu goûté à la visite d'un serrurier et d'un huissier de justice quelques minutes auparavant pour procéder à un changement de serrures. À l'arrivée des gendarmes, il s'est enfermé dans la salle.

Avec la menace d'explosion, des riverains ont tout de

suite été évacués dans le gymnase communal, en premier lieu des personnes souffrant de handicap mental d'une résidence voisine. Une tension partagée par les habitants de la commune, interloqués par l'important dispositif de secours, et par les membres de la famille, restés sur place et impuissants face aux conséquences du déchirement du couple.

À 18 heures, tous les doutes étaient levés, les accès à la commune pouvaient de nouveau être rouverts. Loin pourtant de rassurer pleinement les proches de l'homme. Et son avocat. « La situation est toujours préoccupante. Mais son but, aujourd'hui, était d'être entendu. »

Jérémy PAIN
avec Carole ANDRÉ

Le drame d'une famille déchirée

Pendant des heures, ils ont été en contact avec leur proche, retranché dans le bâtiment, avant de vivre les événements sans plus aucune certitude. Des frères, des sœurs, des nièces. Tous transis à l'idée que le pire pourrait se produire. « Ce matin, il m'a dit : "Viens, j'ai besoin de toi", témoigne son frère. C'est un conflit conjugal qui dure depuis des années. » Sa nièce, désespérée, le décrit comme « un bon vivant ». « C'est quelqu'un qui vous redonne le sourire. Il n'est pas comme ça. Il veut juste être écouté.



Frères, sœurs, nièces, tous étaient désespérés. Photo Progrès/Rémy PERRIN

Il passe pour le criminel alors que ce n'est pas le cas. C'est en train de détruire toute la famille. »

Présente sur les lieux de l'opération également, l'épouse de l'individu parle d'« emprise ». Elle ac-

cuse son mari de violences conjugales. Après dépôt de plainte il y a quelques mois, un premier procès s'était soldé par un renvoi. Pour des vices dans la procédure, il a été reporté en janvier prochain. Depuis mars, l'homme de 47 ans est placé sous contrôle judiciaire. Il a interdiction d'entrer en contact avec sa femme ainsi que de se rendre au domicile conjugal. Les deux époux, mariés depuis plus de 20 ans, résident toujours l'un et l'autre dans la commune de 1 300 habitants.